

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 08 février à 18h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT, Maire.

Présents :

ALDEBERT Didier, ARTAUD Stéphane, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, DELBOSC Jean-Pierre, FERAL Sophie, FRATICOLA Gérard, FUERTES Victor, FOURGOUS Anne Marie, GARCIA Gérard, GRANAL Gilles, IMBERNON Marie, KOPEC Valérie, LOPEZ Quentin, MATUTANO Céline, MITAINE Katia, OURNAC Jean-Louis, RESSEGUIER Nadine, SENEGAS Michel.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	21	21

Date remise convocation et affichage
03/02/2023

Vote		
Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Procurations :

LAMBOURSAIN Séverine à FERAL Sophie.
AYMAR Patrick à FUERTES Victor.

Secrétaire de séance : LOPEZ Quentin

N° 2023.009 Fixation des taux concernant les possibilités d'avancements de grade.

Le Maire,

- Rappelle les textes suivants :

- l'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,
- l'article 49 modifié de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, 2^{ème} alinéa, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu l'avis du CST,

-Informe le Conseil Municipal des nouvelles dispositions réglementaires concernant les quotas d'avancements de grade dans la Commune,

- Demande au Conseil Municipal de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables.

Le Conseil Municipal,

Oùï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la Commune comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX en %
Police Municipale	Brigadier-Chef Principal	100 %
Agent de maîtrise	Agent de Maîtrise Principal	100%
Adjoint technique	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	100%
Adjoint technique	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	100%

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Le Maire,

Didier ALDEBERT